

## Bulletin d'inscription

# Actualité et réglementation fiscale de la presse

**Jeudi 28 juin 2018**  
**de 9 H 30 à 12 H 30**

**17 rue Castagnary—75015 PARIS**

Les éditeurs de presse doivent non seulement déjouer les embûches fiscales traditionnelles, mais aussi celles générées par les avantages fiscaux spécifiques liés à leur activité : taux réduits de TVA (2,10%, 5,5%, 10%) , exonération de la CET/CFE qui remplace la taxe professionnelle, abattement en faveur des journalistes et directeurs de journaux, possibilité pour certains de constituer des provisions pour investissement, etc...

Une mauvaise application des règles peut engendrer bien des déboires allant jusqu'à la remise en cause d'autres avantages (postaux et sociaux).

Cette rencontre a pour objectifs de rappeler des règles fiscales importantes et de se préparer à la retenue à la source applicable dès le 1er janvier 2019.

Les thèmes abordés seront :

I / La TVA

II / Provision article 39 bis A et B

III / Autres taxes applicables aux entreprises de presse

IV / Eléments comptables

V / La retenue à la source

Intervenants :

- **Benoit Chevanne et Christophe Nitsche**, *Directeurs de Bureau du cabinet FIBA (Experts-comptables, commissaires aux comptes, conseils en économie d'entreprise)*
- **Aurélié Petit**, *Responsable juridique et économique de la FNPS*

**Pour vous inscrire , merci de nous renvoyer cette page après l'avoir complétée**

Titre ou société : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Tél : ..... Courriel : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Tél : ..... Courriel : .....

**A renvoyer avant le 20 juin, à l'attention de Zouhour JABNOUN.**  
Par mail : [zjabnoun@fnps.fr](mailto:zjabnoun@fnps.fr) ou par courrier : 17 rue Castagnary—75015 Paris  
ou par fax : 01 44 90 43 72

Date : ..... Signature : .....